ANNEXE 2

Modèle de formulaire pour la déclaration en vue d'une publication sur le site internet de chaque commune

Déclaration faite en exécution de l'article 7, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois

Nom Van Breugel				
Prénom Raphaël				
Numéro national 75090600595				
Adresse 482, rue au Bois 1150 BXL				
1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) ¹				
MANDATS				
Echevin depuis le 25/06/2020				
Conseiller Communal de mars à juin				
Président du Whalll ASBL				
Président du Centre culturel et de Congrès ASBL				
Président de Jumelage et partenariats ASBL				
Administrateur de Sportcity				
FONCTIONS				
FONCTIONS DÉRIVÉES				
TONCHORS BEHAVEES				

 $^{^{\}rm 1}{\rm y}$ compris pour ceux pour lesquels un conge politique a été obtenu

2. Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6^{eme} tiret de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2 ⁴, accompagnées des fiches fiscales

<u>RÉMUNÉRATIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
Echevin	28566,47
Conseiller communal	1289,47
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS

- d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ,
- 2 d'un mandat exécutif ,
- 3 d'un mandat au sein d'une instance internationale ,
- d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ,
- 5 d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics,
- 6 d'un mandat dans toute structure, publique comme privee, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle

³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice

⁴ électives ou non

3. Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération) AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ directeur d'une école secondaire (fin 31/08/2020)

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er 5}, et les rémunérations ⁶ perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration ⁸

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS
	IVIOIVIAIVIS
Directeur d'une école secondaire	de 5001 a 10000 euros bruts par mois
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	<u>MONTANTS</u>
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	<u>MONTANTS</u>
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS

Fait à Woluwe	-Saint-Pierre	_{le} 29/09/2020
Nombre d'annexes	0	
Signature	A market and a mar	ung of
and the second second	Jon for	and the second s
A Company of the Comp	· value	

⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base regulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis

⁻ pas de rémunérations ,

⁻ de 1 à 499 euros bruts par mois ,

⁻ de 500 a 1000 euros bruts par mois,

⁻ de 1001 à 5000 euros bruts par mois,

⁻ de 5001 a 10000 euros bruts par mois,

⁻ plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche